

Projet :	Travaux de réfection des couvertures de la station IFREMER de Port-En-Bessin
MOA :	STATION IFREMER
Date :	

A remplir par l'entreprise

ENTREPRISE :	A remplir
TOTAL BASE :	0,00 € HT

CE 01 ETANCHEITE

Les métrés sont données à titre indicatif, il appartient à l'entreprise de vérifier les métrés

§ CCTP	DESIGNATION DES OUVRAGES	U	Qté NEPSN	Qté entreprise	P.U. (€HT)	Total (€HT)	TVA	Total (€ TTC)
	DESCRIPTIF DES OUVRAGES - TRANCHE FERME							
§3.1.	ETUDES ET PLANS D'EXECUTION							
	Relevés & Etudes d'exécution	ens	1			- €	20,0%	- €
	Note de calcul sur le dimensionnement des évacuations EP	ens	1			- €	20,0%	- €
§3.2.	CONSTAT HUISSIER							
	Constat d'huissier de justice, avant démarrage des travaux et après prononciation de la réception.	ens	2			- €	20,0%	- €
§3.3.	INSTALLATION DE CHANTIER – REPLIS – FRAIS DE CHANTIER - COMMUNES							
	Base vie							
	Installation / Repli de la base vie	ens	2			- €	20,0%	
	Location base vie chantier : Bungalow (1 x sanitaires) / 1 Bungalow	ens	1			- €	20,0%	
	Vestiaires / 1 Bungalow Réfectoire							
	Fourniture et pose d'un panneau de chantier	u	1			- €	20,0%	
	Divers : zone de stockage, barrières...	ens	1			- €	20,0%	
	Nettoyage bi-hebdomadaire et consommables	ens	1			- €	20,0%	
	Traitement des déchets et rotation de bennes	ens	1			- €	20,0%	
	Consommations (eau, électricité) : à la charge MOA	PM						
	Travaux de plomberie							
	Consignations des installations	PM						
	Pose d'un compteur d'eau et relevé mensuel tout le long du chantier	ens	1			- €	20,0%	
	Alimentation en eau de la base vie (sur compteur obligatoire)	ens	1			- €	20,0%	
	Mise en place d'un robinet d'arrêt (sur compteur obligatoire)	ens	1			- €	20,0%	
	Raccordement des sanitaires (sur compteur obligatoire) et vestiaires sur EU existant	ens	1			- €	20,0%	
	Travaux électrique							
	Consignations des installations électriques	PM						
	Pose d'un compteur électrique et relevé mensuel tout le long du chantier	ens	1			- €	20,0%	
	Alimentation électrique base vie (sur compteur obligatoire)	ens	1			- €	20,0%	
	Eclairage de chantier (sur compteur obligatoire)	ens	1			- €	20,0%	
	Coffrets de chantier tout le long du chantier (sur compteur obligatoire)	ens	1			- €	20,0%	
	F&P de convecteurs électriques de chantier (sur compteur obligatoire)	PM						
	Permis feu	PM						
§3.4.	SAPINES D'ACCÈS EXTÉRIEURE							
	Fourniture, double transport, installation, maintien en service, maintenance et repli de sapines extérieures permettant un accès sécurisé aux toitures et zones de travail en hauteur, conformes à la réglementation en vigueur et aux prescriptions fabricants							
	Phase 1 selon PIC	ens	1			- €	20,0%	- €
	Déplacement de la sapine en phase 2	ens	1			- €	20,0%	- €
§3.5.	INSTALLATIONS DE CHANTIER SPÉCIFIQUES							
	Installation de chantier spécifique pendant la durée des travaux	ens	1			- €	20,0%	- €
§3.6.	TRAVAUX PREPARATOIRES							
§3.6.1	Dépose de complexe d'étanchéité							
	Travaux de dépose et d'évacuation complète de complexe d'étanchéité							
	Localisation : Surfaces courantes, relevées et points singuliers							
	Zone 01 - Toiture A	m²	330			- €	20,0%	- €
	Zone 01 - Toiture B	m²	200			- €	20,0%	- €
	Zone 01 - Toiture C	m²	330			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture D	m²	74			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture E	m²	54			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture F	m²	92			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture G	m²	31			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture H	m²	196			- €	20,0%	- €
§3.6.2	Dépose de couvertines							
	Travaux de dépose et d'évacuation de couvertines							
	Localisation : Ensemble des relevées d'acrotères							
	Zone 01 - Toiture A	ml	90			- €	20,0%	- €
	Zone 01 - Toiture B	ml	83			- €	20,0%	- €
	Zone 01 - Toiture C	ml	90			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture D	ml	54			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture E	ml	30			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture F	ml	38			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture G	ml	27			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture H	ml	56			- €	20,0%	- €
§3.6.3	Diagnostic du bac acier support d'étanchéité existant et conservé							
	Diagnostic du bac acier	ens	1			- €	20,0%	- €
§3.6.4	Dépose de lignes de vie existantes							
	Dépose complète des lignes de vie existantes							
	Localisation : cf. document annexé au DCE, ponctuellement sur certaines toitures (A, B et C)	ens	1			- €	20,0%	- €
§3.6.5	Dépose de garde-corps existants							
	Dépose de garde-corps existants							
	Localisation : cf. document annexé au DCE, ponctuellement sur certaines toitures.	ens	1			- €	20,0%	- €

§3.6.6.	Dépose / repose d'équipements de ventilation (Extracteur / sorbonne)							
	Travaux de dépose et de repose des équipements de ventilation (Extracteur / Sorbonne)							
	Localisation : Ensemble des équipements en toiture impactés par les							
	Zone 01 - Toiture A - cf. reportage photographique	ens	1			- €	20,0%	- €
	Zone 01 - Toiture C - cf. reportage photographique	ens	1			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture D - cf. reportage photographique	ens	1			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture E - cf. reportage photographique	ens	1			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture F - cf. reportage photographique	ens	1			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture G - cf. reportage photographique	ens	1			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture H - cf. reportage photographique	ens	1			- €	20,0%	- €
§3.6.7.	Dépose / repose d'équipements spécifiques avec fluide frigorigène (Groupe extérieur, Unité de condensation, CTA détente directe, VRV/VRF, etc.)							
	Travaux de dépose et de repose des équipements spécifiques avec fluide frigorigène							
	Localisation : Ensemble des équipements en toiture impactés par les							
	Zone 02 - Toiture D - cf. reportage photographique	ens	1			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture E - cf. reportage photographique	ens	1			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture G - cf. reportage photographique	ens	1			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture H - cf. reportage photographique	ens	1			- €	20,0%	- €
§3.6.8.	Réhausse de costière pour l'ensemble des éléments en toiture							
	Réhausse de costière pour les équipements CVC							
	Localisation : Selon reportage photographique, ensemble des équipements en toiture : ventilation primaire, ventilation par extracteur, sorbonne, équipements CVC avec ou sans fluide frigorigène, ... N'est pas inclus les crosses électriques qui sont prévues remplacées.							
	Zone 01 - Toiture A - cf. reportage photographique	ens	1			- €	20,0%	- €
	Zone 01 - Toiture B - cf. reportage photographique	ens	1			- €	20,0%	- €
	Zone 01 - Toiture C - cf. reportage photographique	ens	1			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture D - cf. reportage photographique	ens	1			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture E - cf. reportage photographique	ens	1			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture F - cf. reportage photographique	ens	1			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture G - cf. reportage photographique	ens	1			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture H - cf. reportage photographique	ens	1			- €	20,0%	- €
§3.6.9	Protections collectives temporaires							
	Travaux d'installations/retrait de protections collectives temporaires							
	Localisation : Ensemble des rives présentant un risque de chute							
	Zone 01 - Toiture A	ml	90			- €	20,0%	- €
	Zone 01 - Toiture B	ml	78			- €	20,0%	- €
	Zone 01 - Toiture C	ml	83			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture D	ml	10			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture E	ml	25			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture F	ml	19,5			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture G	ml	3			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture H	ml	15			- €	20,0%	- €
§3.6.10	Mise hors d'eau du Bâtiment							
	Dès début de la découverture, bâchage adapté pour la mise hors eau du bâtiment :							
	Zone 01 - Toiture A	m²	330			- €	20,0%	- €
	Zone 01 - Toiture B	m²	200			- €	20,0%	- €
	Zone 01 - Toiture C	m²	330			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture D	m²	74			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture E	m²	54			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture F	m²	92			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture G	m²	31			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture H	m²	196			- €	20,0%	- €
§3.7.	Traitement des surfaces courantes - Etanchéité sur TAN							
§3.7.1.	Isolation PIR							
	Fourniture et pose d'un isolant thermique de type panneaux en mousse rigide de polyisocyanurate							
	Localisation : surfaces courantes pour terrasses inaccessibles							
	Zone 01 - Toiture A (épaisseur 150 mm PIR)	m²	330			- €	20,0%	- €
	Zone 01 - Toiture B (épaisseur 150 mm PIR)	m²	200			- €	20,0%	- €
	Zone 01 - Toiture C (épaisseur 150 mm PIR)	m²	330			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture D (épaisseur 180 mm PIR)	m²	74			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture E (épaisseur 180 mm PIR)	m²	54			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture F (épaisseur 180 mm PIR)	m²	92			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture G (épaisseur 180 mm PIR)	m²	31			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture H (épaisseur 180 mm PIR)	m²	196			- €	20,0%	- €
§3.7.2.	Etanchéité bicouche autoprotégée							
	Fourniture et pose d'étanchéité bicouche élastomère autoprotégée							
	Localisation : surfaces courantes pour terrasses inaccessibles.							
	Zone 01 - Toiture A	m²	330			- €	20,0%	- €
	Zone 01 - Toiture B	m²	200			- €	20,0%	- €
	Zone 01 - Toiture C	m²	330			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture D	m²	74			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture E	m²	54			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture F	m²	92			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture G	m²	31			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture H	m²	196			- €	20,0%	- €
§3.7.3.	Peinture pour cheminement d'accès sécurisé en toiture							
	Peinture élastomère acrylique en phase aqueuse adaptée aux revêtements bitumeux							
	Localisation : Pour cheminement d'accès sécurisé en toiture, selon plans, sur 1m de largeur	ml	9			- €	20,0%	- €

§3.7.4.	Crosses							
	Fourniture et pose de crosses							
	Zone 01 - Toiture A - cf. reportage photographique	ens	1			- €	20,0%	- €
	Zone 01 - Toiture B - cf. reportage photographique	ens	1			- €	20,0%	- €
	Zone 01 - Toiture C - cf. reportage photographique	ens	1			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture D - cf. reportage photographique	ens	1			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture E - cf. reportage photographique	ens	1			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture F - cf. reportage photographique	ens	1			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture G - cf. reportage photographique	ens	1			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture H - cf. reportage photographique	ens	1			- €	20,0%	- €
§3.7.5.	Relevés d'étanchéité contre ouvrage divers							
	Fourniture et pose en relevés sur ouvrage divers							
	Zone 01 - Toiture A - cf. reportage photographique	ens	1			- €	20,0%	- €
	Zone 01 - Toiture B - cf. reportage photographique	ens	1			- €	20,0%	- €
	Zone 01 - Toiture C - cf. reportage photographique	ens	1			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture D - cf. reportage photographique	ens	1			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture E - cf. reportage photographique	ens	1			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture F - cf. reportage photographique	ens	1			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture G - cf. reportage photographique	ens	1			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture H - cf. reportage photographique	ens	1			- €	20,0%	- €
§3.8.	RELEVÉS – ETANCHEITÉ BITUMINEUSE							
§3.8.1.	Isolant PIR en relevés et coiffe							
	Fourniture et pose de relevés d'isolant et coiffe d'acrotère en mousse PIR : ép. 60 mm R >= 2,7 m².K/W <i>Ensemble des hauteurs de relevé compris tête d'acrotère pour terrasses</i>							
	Zone 01 - Toiture A	ml	90			- €	20,0%	- €
	Zone 01 - Toiture B	ml	83			- €	20,0%	- €
	Zone 01 - Toiture C	ml	90			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture D	ml	54			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture E	ml	30			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture F	ml	38			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture G	ml	27			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture H	ml	56			- €	20,0%	- €
§3.8.2.	Relevés d'étanchéité – Etanchéité bitumineuse							
	F&P d'une étanchéité autoprotégée sur l'ensemble des hauteurs de relevé des terrasses							
	Zone 01 - Toiture A	ml	90			- €	20,0%	- €
	Zone 01 - Toiture B	ml	83			- €	20,0%	- €
	Zone 01 - Toiture C	ml	90			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture D	ml	54			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture E	ml	30			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture F	ml	38			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture G	ml	27			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture H	ml	56			- €	20,0%	- €
§3.8.3.	Couvertines							
	F&P de couvertines des terrasses compris partie vers l'extérieure plus longue pour rattraper la réhausse							
	Zone 01 - Toiture A	ml	90			- €	20,0%	- €
	Zone 01 - Toiture B	ml	78			- €	20,0%	- €
	Zone 01 - Toiture C	ml	83			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture D	ml	10			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture E	ml	25			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture F	ml	19,5			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture G	ml	3			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture H	ml	15			- €	20,0%	- €
	Jonction de toiture-terrasse (couvertine plus épaisse)	ml	144,5			- €	20,0%	- €
§3.8.4.	Dépose / repose de bardage métallique							
	Dépose et repose soignées du bardage métallique existant au droit des relevés d'acrotères, compris toutes sujétions de protection et de maintien hors d'eau							
	Liaison toiture B / Toiture D - Côté toiture B	ml	5,7			- €	20,0%	- €
	Liaison toiture C / Toiture D - Côté toiture B	ml	9,1			- €	20,0%	- €
	F&P de solins :							
	Liaison toiture B / Toiture D - Côté toiture B	ml	5,7			- €	20,0%	- €
	Liaison toiture C / Toiture D - Côté toiture B	ml	9,1			- €	20,0%	- €
§3.9	POINTS D'ANCRAGE ET LIGNE DE VIE							
§3.9.1.	Dépose/repose de ligne de vie existante pour bac acier							
	Dépose/repose de lignes de vie horizontales sur toiture bac acier existante							
	Zone 01 - Toiture A	ens	1			- €	20,0%	- €
	Zone 01 - Toiture B	ens	1			- €	20,0%	- €
	Zone 01 - Toiture C	ens	1			- €	20,0%	- €
§3.9.2.	Points d'ancrage bac acier							
	Fourniture et pose de points d'ancrage							
	Zone 02 - Toiture D	ens	1			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture E	ens	1			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture F	ens	1			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture G	ens	1			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture H	ens	1			- €	20,0%	- €
§3.9.3.	Ligne de vie							
	Fourniture et pose de lignes de vie horizontales							
	Zone 02 - Toiture D	ens	1			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture E	ens	1			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture F	ens	1			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture G	ens	1			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture H	ens	1			- €	20,0%	- €

	DESCRIPTIF DES OUVRAGES - PSE							
54.1	PSE 01 - Garde-corps fixes inclinés							
	Fourniture et pose de garde-corps fixes							
	Localisation : Ensemble des rives présentant un risque de chute							
	Zone 01 - Toiture A	ml	90			- €	20,0%	- €
	Zone 01 - Toiture B	ml	78			- €	20,0%	- €
	Zone 01 - Toiture C	ml	83			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture D	ml	10			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture E	ml	25			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture F	ml	19,5			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture G	ml	3			- €	20,0%	- €
	Zone 02 - Toiture H	ml	15			- €	20,0%	- €

54.2	DESCRIPTIF DES OUVRAGES - PSE								
	PSE 02 - Récupération des eaux de ruissellement - Analyse de l'eau								
	Mise en eau préalable et stabilisation	ens.	1				- €	20,0%	- €
	Prélèvements et analyse en laboratoire	ens.	1				- €	20,0%	- €
	En cas de présence avérée d'hydrocarbures ou de dérivés au-delà d'un niveau jugé incompatible : L'entreprise propose et chiffre un protocole correctif au titre de travaux supplémentaires	ens.	1				- €	20,0%	- €
Total du CE 01 : ETANCHEITE (en €HT)			- €						
TVA : 20,0%			Montant (€ HT) :		- €		Montant TVA :		- €
Total du CE 01 : ETANCHEITE (en €TTC)			- €						
54.3	DESCRIPTIF DES OUVRAGES - PSE								
	RÉCUPÉRATION DES EAUX DE RUISSellement - INSTALLATION DE RÉCUPÉRATION DES EAUX PLUVIALES								
	Aménagements hydrauliques en cuve	ens.	1				- €	20,0%	- €
	Fourniture et pose d'une trappe de visite adaptée	ens.	1				- €	20,0%	- €
	Trop-plein vers réseau EP existant	ens.	1				- €	20,0%	- €
	Pompage, distribution et point de puisage	ens.	1				- €	20,0%	- €
	Point de puisage équipé au minimum d'un robinet d'arrêt. Le matériel est repéré "Eau non potable".	ens.	1				- €	20,0%	- €
	Trop-plein vers réseau EP existant	ens.	1				- €	20,0%	- €
	Monitoring local de la cuve	ens.	1				- €	20,0%	- €
	Alimentation des équipements	ens.	1				- €	20,0%	- €
	Coffret de commande à proximité de la cuve	ens.	1				- €	20,0%	- €
Total du CE 01 : ETANCHEITE (en €HT)			- €						
TVA : 20,0%			Montant (€ HT) :		- €		Montant TVA :		- €
Total du CE 01 : ETANCHEITE (en €TTC)			- €						